



CAMP DE JOUR DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Val-Alain**FICHE D'INSCRIPTION****1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT 1**

Nom de famille :		Sexe : M ☐ F ☐ AUTRE ☐	
Prénom :		Date de naissance :	/ /
Adresse :		Âge au 30 septembre :	
		Dernière année d'études complétée :	
Code postal :			
Votre enfant a-t'il besoin d'un nouveau t-shirt	Taille de t-shirt: Enfant : TP P M L XL Adulte : P M L XL		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT 2

Nom de famille :		Sexe : M ☐ F ☐ AUTRE ☐	
Prénom :		Date de naissance :	/ /
Adresse :		Âge au 30 septembre :	
		Dernière année d'études complétée :	
Code postal :			
Votre enfant a-t'il besoin d'un nouveau t-shirt	Taille de t-shirt: Enfant : TP P M L XL Adulte : P M L XL		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT 3

Nom de famille :		Sexe : M ☐ F ☐ AUTRE ☐	
Prénom :		Date de naissance :	/ /
Adresse :		Âge au 30 septembre :	
		Dernière année d'études complétée :	
Code postal :			
Votre enfant a-t'il besoin d'un nouveau t-shirt	Taille de t-shirt: Enfant : TP P M L XL Adulte : P M L XL		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT 4

Nom de famille :		Sexe : M ☐ F ☐ AUTRE ☐	
Prénom :		Date de naissance :	/ /
Adresse :		Âge au 30 septembre :	
		Dernière année d'études complétée :	
Code postal :			
Votre enfant a-t'il besoin d'un nouveau t-shirt	Taille de t-shirt: Enfant : TP P M L XL Adulte : P M L XL		

2. PARENTS OU TUTEUR

Nom du parent 1 :		Nom du parent 2 :	
Occupation :		Occupation :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)	Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)		(Bur.)
	(Cell.)		(Cell.)
Courriel :		Courriel :	
GARDE de l'enfant			
Parent 1 et parent 2 ☐ Parent 1 ☐ Parent 2 ☐ Partagée ☐ Tuteur ☐			
Pour émission du relevé 24		NAS :	
Nom du parent payeur :			

3. CHOIX DE SESSION

Été Complet 25 juin au 14 août (fermeture du 18 juillet au 2 août)	250\$+ sorties	
À la carte Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐	12\$/jour+ sorties	

4. SERVICE DE GARDE

Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde (+75\$/été) ?	
Le matin : Oui ☐ Non ☐	Le soir : Oui ☐ Non ☐
Mon enfant est AUTORISÉ à partir <u>seul</u> le midi. Oui ☐ Non ☐	Mon enfant est AUTORISÉ à partir <u>seul</u> le soir. Oui ☐ Non ☐
Qui est autorisé à aller le chercher (autre que l'un des deux parents)?*	
Personne 1 :	Prénom :
Nom de famille :	Lien avec l'enfant :
Personne 2 :	Prénom :
Nom de famille :	Lien avec l'enfant :
Personne 3 :	Prénom :
Nom de famille :	Lien avec l'enfant :

* Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel du service de garde ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la section 4 du présent formulaire à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable au service de garde un avis écrit précisant le nom de cette personne.

Nom du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

Date de la signature

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais devront être payés à la Municipalité de Val-Alain. Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du présent formulaire rempli, accompagné de 50% du paiement. Le deuxième paiement devra être acquitté avant le 11 juin 2026. Nous acceptons les chèques, les paiement internet, l'argent comptant et les cartes de débits. La Municipalité de Val-Alain facturera des frais de 40 \$ pour tout chèque sans provision.

Des frais de 25\$ s'appliqueront pour les inscriptions en dehors de la période d'inscription

TOTAL DU PAIEMENT

	Coût unitaire	Nombre de jours	Nombre d'enfant	Total
Terrain de jeux été complet	250\$			
Terrain de jeux à la carte	12\$			
Service de garde	75\$			

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription au camp de jour sont remboursables en totalité, moins un frais d'annulation de 25\$, si l'annulation est reçue plus d'un mois avant le début du camp de jour. Pour une annulation reçue entre un mois et une semaine avant le début du camp, 75 % des frais d'inscription seront remboursés, moins un frais d'annulation de 25 \$. Aucun remboursement ne sera accordé pour une annulation à moins d'une semaine du début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées.

Si l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale requise), la Municipalité remboursera la totalité des frais d'inscription au prorata des journées fréquentées, moins un frais d'annulation de 25 \$.

Toute demande de remboursement doit être transmise par écrit à l'adresse courriel suivante : info@val-alain.com.

Aucun remboursement n'est possible en cas d'exclusion due au comportement de l'enfant

Veuillez retourner cette fiche accompagnée de la fiche santé de votre enfant, le formulaire d'évaluation des besoins de l'enfant à besoin particuliers (le cas échéant) et de votre paiement:

- Directement au bureau municipal sur les heures d'ouvertures<
- Par courriel : loisirs@val-alain.com